



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°4

Lot n° : 7

Intitulé : **PLÂTRERIE-PEINTURE-PLAFONDS**

TITULAIRE du MARCHE

SAS SEDIP

151, avenue de Flavy

ZI des Grands Près

74300 CLUSES

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 28 mai 2024

NOVEMBRE 2025

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SAS SEDIP

151, avenue de Flavy

ZI des Grands Près

74300 CLUSES

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 7	Intitulé : PLÂTRERIE-PEINTURE-PLAFONDS
------------	--

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 496 032,08 €HT
TVA (20%) : 99 206,42 €
Montant TTC : 595 238,50 € TTC

Montant du marché :	496 032,08 €HT	Initial
	607 210,08 €HT	Après avenant n°1
	634 010,08 € HT	Après avenant n°2
	646 405,08 € HT	Après avenant n°3

Article 5 – Objet de l'avenant n°4

L'avenant n° 4 a pour objet la prise en compte de la protection CF ½ heure du plancher bois supplémentaire et support de maintenance des équipements techniques en mezzanine du gymnase sur gradin exigée par le bureau de contrôle. Cet avenant tient compte aussi de la moins-value liée à la suppression du doublage en plaque de plâtre en mezzanine de la salle culturelle.

La moins-value sera prise en charge à 100% par la commune, compte-tenu qu'elle concerne la salle culturelle et qu'elle correspond à une plus-value du lot 6a.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°4

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	7 700	1 540	9 240
Moins-values	5 824	1 168,20	6 992,20

Montant de l'avenant n°4	+ 1 876	375,2	+2 251,20
Evolution du montant du marché	+0,37%		
Variation cumulée du marché	+ 30,69 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°4

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché après avenant n°3	646 405,08	129 281,02	775 686,10
Montant de l'avenant n°4	+ 1 876	375,2	+2 251,20

Nouveau montant du marché	648 281,08	129 656,22	777 937,30
----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°4

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R. 2194-3, R. 2194-5 et R.2194-7.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°4

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 07-04

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le